

I-La comptabilité générale et son rôle

1. Notion d'entreprise :

1.1. Définition de l'entreprise :

L'entreprise est une unité économique qui produit des services en utilisant des moyens matériels et humains. Les biens et services produits sont vendus (offerts) sur le marché aux consommateurs (demandeurs) dans le but de réaliser des bénéfices.

1.2. Classification des entreprises selon leurs types d'activités :

Selon les types d'opérations accomplies par les entreprises, on peut distinguer :

- ✓ Les entreprises commerciales qui revendent en l'état les marchandises qu'elles ont achetées. Exemples : épicerie, librairie, quincaillerie, etc...
- ✓ Les entreprises industrielles qui vendent les biens qu'elles ont-elles mêmes fabriqués à partir de matières premières. Exemples : boulangerie, menuiserie, fabrique de conserves, etc....
- ✓ Les entreprises prestataires de services : Hôtel, entreprise de transport, restaurant, salon de coiffure, cabinet d'avocat...
- ✓ Les entreprises financières : banques, sociétés d'assurance...
- ✓ Les entreprises agricoles : ferme, élevage ...

1.3. Le cycle d'exploitation de l'entreprise :

Il regroupe l'ensemble des opérations qui constituent l'activité de l'entreprise et qui se répètent plusieurs fois au cours de l'année.

➤ Cycle d'exploitation d'une entreprise commerciale :

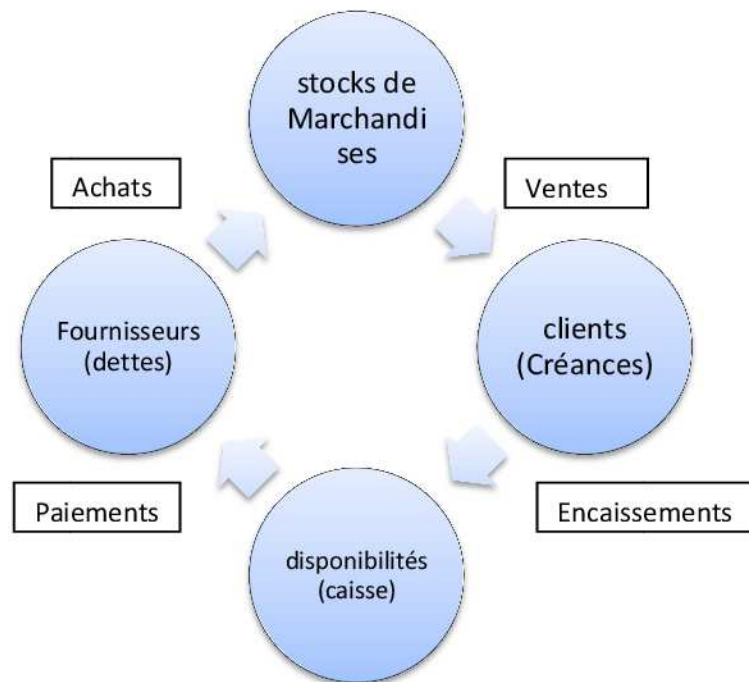


Schéma du cycle d'exploitation d'une entreprise commerciale.

➤ Cycle d'exploitation d'une entreprise industrielle :

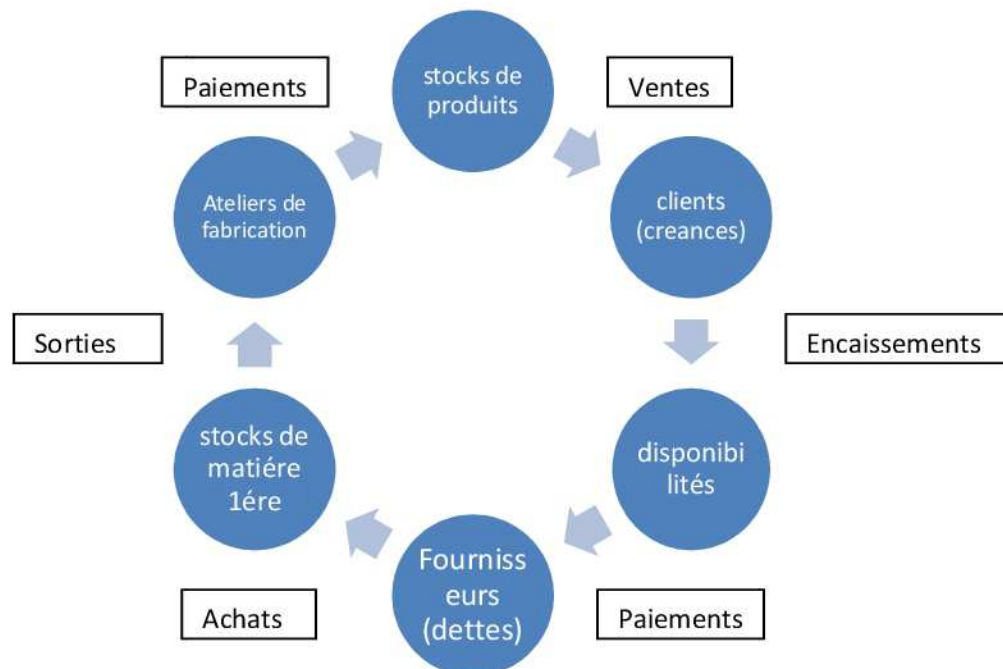
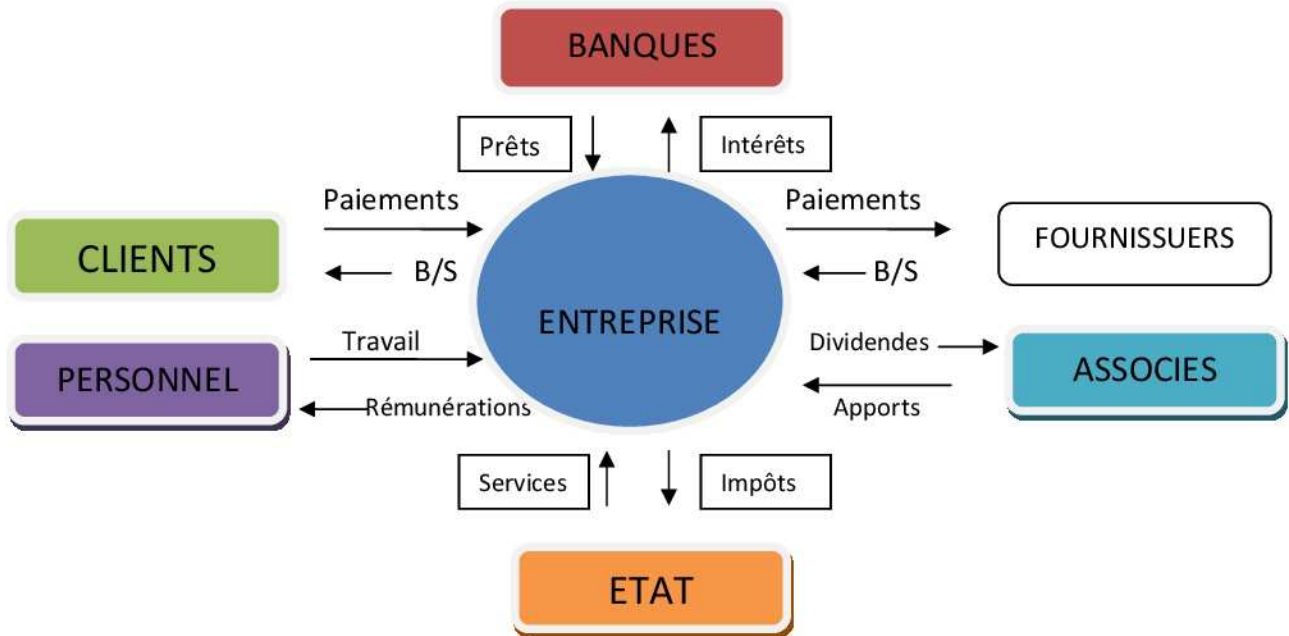


Schéma du cycle d'exploitation d'une entreprise industrielle.

1.4 Les partenaires de l'entreprise.

Ce sont les différentes parties (fournisseurs, banques, clients, personnel, etc.) liées par des relations diverses à l'entreprise.



→ Prestations reçus par l'entreprise de ses partenaires

← Prestations fournis par l'Entreprise à ses partenaires

Schéma de l'entreprise et ses partenaires

L'activité de l'entreprise et ses relations avec ses différents partenaires se traduisent par des **flux économiques réciproques** : mouvements de matières, de produits, de service, d'argent... Dans les schémas précédents, ces flux sont représentés par les différentes flèches.

2. Les flux économiques de l'entreprise.

En général le terme de flux est utilisé pour évoquer l'idée de mouvement, d'écoulement comme un flux électrique, un flux de sang, le flux d'une rivière...

2.1. Notion de flux économique

Dans le domaine économique le terme flux désigne les mouvements de biens et de valeurs qui se produisent dans un intervalle de temps déterminé. Il peut s'agir :

- de mouvements de BIENS MATERIELS : matières premières, marchandises, outillage, mobilier, équipements.
- De prestation de SERVICES : transports, publicité, réparations...
- de mouvements d'ARGENT : paiements, encaissement...

2.2. Classifications des flux économiques

On peut classer les flux de l'entreprise selon leur nature (flux réels et flux financiers) et selon leur origine (flux externes et flux internes).

2.2.1. Flux réels et flux financiers

FLUX	EXEMPLES
<p><u>Flux réels</u> (ou physiques) :</p> <p>Ce sont des flux qui constatent des mouvements de biens ou de services.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entrées et sorties de marchandises, de matières, de produits... • Travail fourni par les employés • Services rendus par des tiers à l'entreprise : transporteurs, garagistes, banquiers....
<p><u>Flux financiers</u> (ou monétaires) :</p> <p>Ce sont des flux qui constatent des mouvements de monnaie et autres moyens de règlement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Paiements (des achats) et encaissements (des ventes) • Versements de salaires, d'impôts, d'intérêts, de loyers.... • Emission et réception de chèques, de mandats, de traites...

2.2.2. Flux externes et flux internes

FLUX	EXEMPLES
<p><u>Flux Externes</u> :</p> <p>Expriment les relations de l'entreprise avec les tiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Achat et ventes de marchandises, de matière, de service... • Paiement et encaissements divers • Emprunts obtenus et prêts consentis, etc.
<p><u>Flux internes</u> :</p> <p>Traduisent l'activité interne de l'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mouvements de matières des entrepôts vers les ateliers... • Mouvements de fonds entre caisses.(virement de fonds)

3. Nécessité et rôle de la comptabilité dans l'entreprise.

La gestion de l'entreprise exige la connaissance et le suivi permanent de tous les flux internes et externes qui doivent systématiquement et méthodiquement être enregistrés : c'est l'un des rôles fondamentaux de la comptabilité générale.

3.1. Définition de la comptabilité générale.

La comptabilité générale est une technique d'enregistrement de toutes les opérations effectuées par l'entreprise au cours d'une période déterminée appelée **exercice comptable**.

Elle permet de retracer chronologiquement et méthodiquement les flux économiques de l'entreprise et les changements qui affectent sa situation (biens, créances et dettes de l'entreprise).

3.2. Nécessité de la tenue d'une comptabilité.

Depuis longtemps, la comptabilité est indispensable aussi bien pour la gestion de l'entreprise elle-même que pour l'information de ses différents tiers.

❖ Pour la gestion de l'entreprise

Les données fournies par la comptabilité (résultat : bénéfice ou perte) servent de bases aux différentes décisions que les gestionnaires de l'entreprise doivent prendre.

❖ Pour l'information des tiers

Les différents tiers de l'entreprise ont besoins d'avoir des informations sur la situation de l'entreprise pour diverses raisons : accorder des crédits (banques) ; déterminer le montant des impôts (Etat) ; savoir si l'entreprise est solvable (fournisseurs). Les états de synthèse sont des documents comptables établis par l'entreprise à la fin de chaque année pour informés le tiers...

❖ Pour des raisons juridiques

L'article 19 du code de Commerce stipule que : « le commerçant tient une comptabilité conformément au dispositions de la loi n)9-88 relative aux obligations comptables des commerçants promulguée par le dahir n) 1-92-138 du 30 jourmada II 1413 (25 décembre 1992).

Si elle est régulièrement tenue, cette comptabilité est admise par le juge pour faire preuve entre commerçants à raison des faits de commerce ».

3.3. Les différents types de comptabilités.

• La comptabilité générale ou financière

Elle a pour objectifs :

- l'enregistrement journalier des opérations de l'entreprise dans les livres comptables ;
- l'établissement des états de synthèse ;
- la détermination du résultat de l'exercice (bénéfice ou perte).

- **La comptabilité analytique**

Permet :

- la détermination des différents couts (cout d'achat, cout de production, cout de distribution) ;
- la détermination des prix de vente ;
- l'analyse et le contrôle de l'activité de l'entreprise.

- **La comptabilité des sociétés**

Elle s'intéresse à l'enregistrement des opérations de constitution, de modification de capital, de répartition des bénéfices et de liquidation des sociétés commerciales.

- **La comptabilité prévisionnelle ou budgétaire**

Elle s'intéresse à l'activité prévisionnelle pour une période déterminée.